



**Ville de
Grande-Rivière**

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 649 978

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure vise à réduire la façade de 21.0 mètres à 20.87 mètres afin de procéder à la construction d'une résidence.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance extraordinaire du 15 septembre 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière, ce 29 août 2025,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT #5 649 978** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 29^e jour d'août 2025, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^{ième} jour d'août 2025.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière